



ACSE

L'Association des étudiantes et des étudiants
aux cycles supérieurs en éducation de l'Université de Montréal

Procès-verbal

Assemblée générale

24 septembre 2021

En ligne sur Zoom, 17 h

Avis de convocation envoyé par courriel le 30 août 2021

Adopté le 24 septembre 2021

PRÉSENCES Amira Ben Hmida ; Marie-Eve Lefebvre ; Gabriel Tétreault ; Faustin Kagorora, Marie-Pascale Béland, Sophie Dominé, Chloé Pouliot, François Grégoire, Laurence Tchuindibi, Marjorie Cuerrier, Anne-Sophie Aubin, Innocent Faye, Hana Zayani et Émile Salomon Assembe

ABSENCES

**ABSENCES
MOTIVÉES**

INVITÉ

PRÉSIDENT Félix Hébert

SECRÉTAIRE Marie-Eve Lefebvre

1. Ouverture de l'assemblée

Marie-Eve propose l'ouverture du CE.

Marjorie appuie.

Proposition adoptée sans demande de vote.

2. Bureau de réunion et d'élections

Il est proposé que Félix Hébert assure la présidence de la réunion et que Marie-Eve Lefebvre assure la secrétaire.

Innocent appui.

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidence propose l'adoption de l'ordre du jour.

Marjorie appuie.

Proposition adoptée sans demande de vote.

4. Bilan de mi-mandat 2021

4.1 Réalisations des activités

Amira, responsable des activités, discute des activités réalisées. Une seule activité a pu être menée à terme, soit la balade à vélo qui comptait sept participants. En plus, le BBQ de la rentrée de l'ACSE a eu lieu le 10 septembre dernier, ce qui a permis de rassembler une cinquantaine de personnes. Malgré les problèmes de transport qui ont occasionné du retard dans l'événement, il y a eu beaucoup de participant-e-s, qui ont semblé apprécier le repas, la danse latine et les prix gagnés. Il y a toutefois eu un excès de nourriture et un manque d'activités brise-glace.

Quelques activités ont dû être annulées, dont les capsules informatives par manque de participation, le petit-déjeuner du 7 septembre en raison des mesures sanitaires et le yoga en raison de l'indisponibilité de l'entraîneur. Les capsules informatives portant sur l'examen synthèse sont reportées à l'hiver 2022. Le yoga est reporté au 1^{er} octobre 2021.

Durant le BBQ de la rentrée, plusieurs activités ont été proposées par les participant-e-s, dont la cueillette de pommes et les retraites de rédaction. Amira propose d'offrir aussi des ateliers de gestion de temps et de stratégies de révision. Elle propose aussi d'intégrer davantage les étudiant-e-s dans le choix des activités, par le biais de sondages Facebook par exemple. Amira désire rejoindre plus de personnes par l'entremise de vidéos promotionnelles, comme elle l'a précédemment fait pour le BBQ de la rentrée et l'activité de balade à vélo. Elle désire aussi intégrer des prix à toutes les activités pour favoriser la participation des membres.

4.2 Colloque Éducatif présent 2021-2022

Laurence, coordonnatrice du CÉP pour l'édition 2022, fait le bilan quant au CÉP de 2021 qui était le premier colloque de l'association 100 % en ligne. Elle explique qu'un total de 113 participant-e-s se sont joints et ceux-ci provenaient d'ici et de partout à travers le monde, dont du Brésil, de la France, de la Belgique, de la Tunisie et de l'Égypte. Il s'agit de l'un des points

forts de cette édition en ligne qui a pu rejoindre des étudiant-e-s internationaux pour la première fois. L'édition de 2021 a été composée d'une table ronde ainsi que de deux conférences. Dans les points à améliorer, il semble nécessaire de favoriser davantage l'aspect social pour permettre aux participant-e-s de réseauter, même dans un format à distance.

Pour l'édition 2022, Laurence et son équipe préparent un événement qui se donnera au pavillon Marie-Victorin, en présentiel, si les mesures sanitaires le permettent en mars 2022. Le thème de cette prochaine édition est « Regards vers l'avenir ». Actuellement, l'équipe travaille sur les sous-thématiques, les conférences associées et la logistique pour être un événement sécuritaire.

4.3 Budget, bourse SAÉ et bourse bien-être

Hana, trésorière, explique avoir calculé deux scénarios de budget pour l'année 2020-2021 étant donné l'incertitude entourant les mesures sanitaires. Selon les formats en ligne ou en présentiel, les montants excédentaires du budget ont été convertis en bourses supplémentaires pour les membres. Un montant d'environ 4 900 \$ est habituellement octroyé. Cette année 2020-2021, un montant de 7 409 \$ a été donné en bourses.

Pour l'année 2021-2022, deux scénarios sont encore réalisés en fonction des modalités des activités. Pour le moment, un montant de 4 900 \$ est prévu pour les bourses ; un montant de 550 \$ pour l'activité de début d'année ; un montant de 650 \$ pour l'activité du temps des fêtes, un montant de 650 \$ pour la fin d'année ; un montant de 1 500 \$ pour le Colloque Éducatif Présent ! un montant de 1 500 \$ pour les retraites ; et un montant de 1 400 \$ pour les activités sociales. Le montant des bourses sera revu à la hausse selon le surplus de la fin de l'année.

La présidence propose une demande de vote.

Aucune demande de vote. Le budget est donc adopté.

4.4 Communication, site web et plateforme de communication

Marie-Eve, responsable des affaires aux membres, explique avoir ajouté plusieurs informations sur le site web de l'ACSE. Elle a ajouté le nom des récipiendaires des bourses octroyées afin de rendre plus visibles les actions de l'association. Elle a aussi ajouté des bottins de ressources afin de regrouper les différentes initiatives pour la communauté étudiante. Dans ces bottins, il y en a un pour les bourses, pour les procès-verbaux, pour la SAÉ et pour le soutien aux études et à l'apprentissage à distance. Marie-Eve explique qu'elle désire rendre plus accessibles ces ressources en les regroupant directement sur le site de l'association.

Pour la suite de son mandat, la responsable des affaires aux membres aimerait faire davantage rayonner les actions et projets de l'ACSE en les documentant sur le site web et les réseaux sociaux. Elle désire aussi associer plus clairement le site de l'ACSE avec celui du CÉP.

4.5 Cahier de position

Gabriel, responsable des affaires universitaires présente une première ébauche du cahier de position de l'association. Ce projet a émergé de l'absence d'un tel document au sein de l'association, ce dernier servant à énoncer clairement les enjeux représentatifs de la communauté de l'ACSE, favoriser une représentation adéquate et faciliter les échanges lors des instances. Une prochaine version sera présentée et travaillée d'ici la prochaine assemblée générale, soit en mars 2022. La version actuelle sera rendue publique sur le site de l'ACSE.

Gabriel propose de voter le cahier de position en bloc suite à sa lecture complète.

Marjorie appuie.

Suite à la lecture du cahier de position, Sophie Dominé demande s'il est possible de changer le terme « anti-discrimination » par « inclusion ».

Gabriel précise que la proposition est pour contrer l'anti-discrimination vécue dans le milieu académique. Marjorie propose d'ajouter un point complémentaire en lien avec le concept d'inclusion.

La présidence propose une demande de vote.

Le cahier de position est adopté à l'unanimité.

4.6 Représentations étudiantes sur les instances

- Présentation du bureau exécutif et des postes vacants:
 - Présidence: Innocent FAYE
 - Vice-présidence Amira Ben Hmida
 - Secrétariat: Vacant
 - Responsable aux activités: Amira Ben Hmida
 - Responsable des relations au membres: Marie-Eve Lefebvre
 - Responsable des affaires facultaires: Marjorie Cuerrier
 - Responsable des affaires universitaires: Gabriel Tétreault
 - Trésorerie: Hana Zayani
 - Trésorerie-adjointe: Vacant
 - Coordinatrice du CEP!22: Laurence Tchuindibi

Marjorie, responsable des affaires facultaires, présente les résultats pour les élections de la représentation étudiante sur les instances facultaires et départementales.

Marjorie commence par présenter les résultats pour la Faculté des sciences de l'éducation. Au comité des bibliothèques, Laurence Tchuindibi est élue pour un poste régulier et Myriam Girouard-Gagné est élue pour un poste de remplacement. Au conseil facultaire et au comité de plagiat, Chloé Pouliot obtient un poste régulier. Pour sa part,

François Grégoire est élu pour un poste régulier à la coordination des études. Pour le nouveau comité conjoint facultaire, Majorie Cuerrier est élue.

Marjorie continue en présentant les résultats pour les instances facultaires au sein des départements de Psychopédagogie et d'andragogie (PPA), d'Administration et fondements de l'éducation (AFÉ) et de Didactique (DID). Dans le département de PPA, Anne-Sophie Aubin et Marie-Eve Lefebvre sont élues pour deux postes réguliers. Laurence Tchuindibi et Marie-Eve Lefebvre sont élues au Comité des études. Dans le département d'AFÉ, François Grégoire est élu au Comité des études. Dans le département de DID, Marjorie Cuerrier est élue à la fois pour l'Assemblée départementale et le comité des études.

Marjorie instance facultaire pour représentation facultaire. Assemblée et comité avec professeurs pour discuter et s'exprimer sur le point de vue des étudiant-e-s. Élections de la nouvelle représentation étudiante facultaires.

5. Élections 2021

La présidence s'interroge sur la procédure d'élection des deux postes de secrétaire et de trésorerie adjointe.

Gabriel explique que cela s'effectue habituellement au mois de mars, mais ces deux postes dorénavant sont libres, par la fin des études d'une étudiante tandis que l'autre est une destitution. Deux candidatures ont été reçues respectivement : Cyndi Muriel Fiatta se propose pour la trésorerie adjointe alors que Marie-Pascale Béland se propose pour devenir secrétaire.

La présidence propose pour le poste de secrétariat, Marie-Pascale Béland.

Anne Sophie appuie.

Aucune demande de vote.

Marie-Pascale est élue.

La présidence propose pour le poste de trésorerie adjointe, Cindy Muriel FIATTA.

Marjorie appuie.

Aucune demande de vote.

Cindy Muriel Fiatta est élue.

6. Mandat 2021-2022 : projets à venir

Innocent, président de l'association pour 2021-2022, annonce que mardi prochain, le 29 septembre à 9h au bureau de l'ACSE, aura lieu un don de livres avec le CRIFPE. Il présente aussi la mise en place de bourses bien-être pour soutenir la santé

psychologique et sociale des étudiants des cycles supérieures. Un remboursement de 250 \$ maximum sera offert aux récipiendaires pour un budget total de 1 000 \$ par an.

7. Varia

Aucun varia.

8. Clôture de la séance

La présidence propose que la séance soit levée.

Gabriel appuie.

Aucune demande de vote.

La séance est levée.

Signature d'un membre du comité exécutif :

Innocent FAYE, Président